

20 mai 2014 -19:05

## INVITATION A UNE CONFERENCE DE PRESSE NIPT 22/05 à 10H

h4>Nouveau test de dépistage prénatal non invasif (NIPT) du syndrome de Down effectué sur le sang de la mère

En Belgique, chaque femme enceinte peut, si elle le souhaite, obtenir une estimation du risque que le fœtus soit porteur du syndrome de Down (trisomie 21 - T21). Actuellement, cette estimation est basée sur une biochimie sanguine et une échographie. Lorsque ce risque s'avère élevé, un test invasif (une amniocentèse ou une biopsie de villosités choriales) est alors pratiqué pour confirmer ou infirmer ce diagnostic. Toutefois, le nombre de fœtus porteurs d'une T21 non décelés par cette approche demeure important. A cela s'ajoute le fait que ces tests invasifs sont associés à un risque de fausse-couche de l'ordre de 1 %. Le test prénatal non invasif (NIPT) est un test génétique relativement récent effectué sur le sang de la mère, plus sensible et plus précis que le dépistage classique. Toutefois, il est toujours très onéreux. La ministre a demandé au Conseil Supérieur de la Santé (CSS) et au Centre Fédéral d'Expertise des soins de santé (KCE) d'effectuer une évaluation du NIPT.

Au cours de cette conférence de presse, le Conseil supérieur de la Santé (CSS) et le Centre Fédéral d'Expertise des soins de santé (KCE) présenteront les principaux points marquants de l'avis.

### Programme

9h30 : Accueil

10h00 :

- Mise en œuvre du screening génétique prénatal non invasif de la trisomie 21 (Syndrome de Down) dans la pratique des soins de santé en Belgique, Prof. Herman Van Oyen, président du domaine Public Health Genomics, CSS
- Les aspects relatifs à l'économie de la santé du NIPT, Dr Frank Hulstaert, médecin expert senior, KCE

10h30 : Questions et possibilité d'interview des orateurs et des autres membres de l'équipe scientifique : le Prof. Christine Verellen-Dumoulin (expert en génétique humaine, CSS) et le Prof. Jean-Jacques Cassiman (viceprésident du domaine Public Health Genomics, CSS). Vous aurez également la possibilité d'interviewer Allard Claessens, directeur du DownSyndromeFoundationBelgium et président de Downsyndroom Vlaanderen.

### Quand?

Jeudi 22 mai 2014 à 10h00

### Où?

Conseil supérieur de la Santé, Place Victor Horta 40, 1060 Bruxelles, 1er étage, salle Ensor

Itinéraire: <http://tinyurl.com/CSS-acces> .

Merci de confirmer votre présence à :

Wendy Lee, responsable communication CSS, GSM : 0477/98.01.02, tél. : 02/524.91.69, e-mail : [wendy.lee@sante.belgique.be](mailto:wendy.lee@sante.belgique.be) .

Conseil Supérieur de la Santé  
Place Victor Horta 40/10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.css-hgr.be>

Fabrice Péters  
Coordinateur général  
+32 486 31 47 59  
+32 2 524 91 74  
[fabrice.peters@health.fgov.be](mailto:fabrice.peters@health.fgov.be)